



Le CSAL reconvoqué ce 5 mai 2025 a pour objet la déclinaison des suppressions d'emplois à la DDFiP 34 pour 2025. Désormais, le dossier emploi est inscrit à l'ordre du jour **pour simple information**, comme si cette question était devenue un sujet accessoire ou secondaire alors qu'elle est au cœur de toutes nos problématiques.

La CGT Finances Publiques 34 n'a participé ni à la 1ère convocation du CSAL (29/04/25) ni à sa reconvoction. Tout est décidé, rien n'est à négocier. Ce CSAL a pour seul objectif la mise en œuvre du recul des services publics de la DGFIP par la suppression d'emplois. D'autant que la majorité des suppressions sont la conséquence des relocalisations contre lesquelles nous nous sommes opposés. **Il est inenvisageable d'être associés de quelque façon que ce soit à ces politiques de suppressions d'emplois.**

Depuis 2008, nos services ont subi **32 046 suppressions d'emplois équivalents temps plein (ETP)**, correspondant à **plus de 28 % de ses effectifs**. C'est 25 % du total des suppressions dans la fonction publique d'État ! Plus que toute autre administration ! Contrairement aux promesses de stabilisation des emplois faites en 2023, la Direction Générale annonce un total de 550 suppressions d'emplois pour 2025. L'essentiel des suppressions d'emplois est supporté par les directions départementales et régionales !

S'agissant des emplois A+, la DDFiP 34 a effectué la mise en conformité des grades avec le poste occupé ainsi que les transformations catégorielles suivantes :

Transformation catégorielle A+	AFIPA	IP	IDIV CN	Total
Implantation d'un poste d'adjoint à la Dépense et au SDIF de Montpellier		-2	+2	0
Implantation d'un poste à la DAJ	-1	+1		0
Total	-1	-1	+2	0

Mise en conformité des grades A+	Grade mentionné au TAGERFiP 2024	Grade mentionné au TAGERFiP 2025
SIP Coeur d'Hérault	IDiV HC	IP
SIP Mosson	AFiPA	IDiV HC
SIE Mosson	IDiV HC	IP
SIE Ouest Hérault	AFiPA	IDiV HC

La Direction indique dans le fonds documentaire de ce CSAL qu'au titre de l'exercice emploi 2025, la ligne directrice suivie par la DDFiP 34 a été de privilégier les suppressions d'emplois sur les postes vacants, et en prenant en considération le ratio charges/emplois.

Initialement il était prévu la suppression de 43 emplois de 2021 à 2026 pour le financement des **missions relocalisées du CC pro et de l'antenne SIE**. Il s'avère que la cible 2026 pour les SIE a été revue à la baisse. Elle est désormais de **38 emplois**. 26 emplois ayant été repris entre 2021 et 2024 auxquels s'ajoute la contribution de 6 emplois au titre de 2025, il **restera donc au titre du PLF 2026, 6 emplois à supprimer concernant les relocalisations**.

La cible initialement prévue de 35 emplois SPF sur la période 2021 à 2027 a été étendue à 2028. Jusqu'en 2024, il a été supprimé à la DDFIP 34, 12 emplois SPF, auxquels s'ajoutent 3 emplois au titre du PLF 2025. Les 20 suppressions d'emplois à venir se répartiront comme suit au titre des PLF respectifs : **8 en 2026, 6 en 2027 et 6 en 2028.**

Par ailleurs, la DDFiP 34 est dans l'attente de la réponse de la DG suite à la demande du Directeur pour un lissage de la trajectoire emplois jusqu'en 2029 pour tenir compte notamment de la pyramide des âges au sein du service et dans l'objectif de ne pas fragiliser la mission.

Pour mémoire au **01/01/2024**, la répartition des 1387 emplois :

AE	AFIPA	IP	IDIV hors classe	IDIV classe normale	IDIV hors cl. experts	INSPECTEURS Huissiers	B	B GEO	C	AT	TOTAL	
7	20	25	24	30	1	227	7	594	17	421	14	1387

Loi de Finances 2025 au **01/01/2025**, la répartition des 1378 emplois :

AE	AFIPA	IP	IDIV hors classe	IDIV classe normale	INSPECTEURS Huissiers	B	B GEO	C	AT	TOTAL	
7	17	26	25	32	240	6	594	16	401	14	1378

Localement, la DDFIP 34 va absorber 9 suppressions : **+12 A, -1 B Géo, -20 C**

SERVICES	A	B	C	Total	Observations/Raisons
Direction - SPL	+2			2	Transformation emploi A (de CDL) + Contribution MAGERFIP*
Direction - DAJ	+3			3	Contribution MAGERFIP* et redéploiement locaux
Direction - Dépense		-1	-1	-2	
Direction - Domaine PED	+1			1	
Direction - EDR	+2		-3	-1	
Direction - Div Pro	+1			1	
Direction - Div compta		1	-2	-1	
Direction - BIL	+1			1	
Direction - CDL	-1			-1	Transformation en emploi administratif à la Div SPL
Direction - Huissier	-1			-1	Transformation en emploi administratif au SDIF
BCR	+1			1	Lutte contre la fraude
PCRP Montpellier	+1		-1	0	Contribution MAGERFIP*
PCE Béziers		-1		-1	Redéploiements locaux
SDIF Montpellier	+1	+1	-1	0	Transformation emploi A (d'huissier) + Contribution MAGERFIP*
SDIF Béziers		+1			Transfert entrant taxes d'urbanisme
SDIF Béziers Géomètre		-1		-1	Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) des géomètres-cadastreurs
SPFE Béziers		-1		-1	Redéploiement locaux
SPFE Montpellier	0	-1		-1	-Relocalisation SAPF : -1A / -2B -Création d'un poste de A ramenant l'effectif A à l'équilibre - Redéploiements locaux de +1B
SIE Millénaire			-1	-1	Relocalisation : Antennes SIE de Nîmes / Centre De Contact des Professionnels / Pôles nationaux de la fiscalité professionnelle <i>Précision pour SIE Est Hérault : +1 A Transfert entrant taxes DGDDI ; -1A relocalisation</i>
SIE Ouest Hérault		-1		-1	
SIE Mosson		-1		-1	
SIE Est Hérault	0		-1	-1	
SIP Ouest Hérault Béziers		+1	-2	-1	Redéploiements locaux et contribution MAGERFIP*
SIP Coeur d'Hérault Lodève			-1	-1	Contribution MAGERFIP*
SIP Mosson			-1	-1	
SIP Littoral Sète			-1	-1	
SIP Millénaire		+1	-2	-1	
SGC Biterrois		-1		-1	Neutralisation écart reprises d'emplois / reprises de charge pour les antennes SIE (contribution toutes structures confondues)
SGC Coeur d'Hérault			-1	-1	Contribution MAGERFIP*
SGC Littoral Sète			-1	-1	
SGC Métropole		+1		1	
Trésorerie Hérault Amendes	+1	+1	-1	1	Contribution MAGERFIP*
Total	+12	-1	-20	-9	*MAGERFIP = Méthode d'Allocation Générale des Emplois du Réseau des Finances Publiques.

*Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
Vos élus en CSAL CGT FINANCES PUBLIQUES 34*